CENTRE DE FORMATION CARDIJN

Église et question sociale : lecture critique de l'encyclique « L'amour dans la vérité »

Analyse 8 – novembre 2009

Centre de Formation Cardijn asbl – Rue Saint-Nicolas, 84 – 5000 NAMUR (Belgique) – Tél./fax : 081/23 15 22 – info@cefoc.be – www.cefoc.be

Avant-propos

En juillet dernier, le pape Benoît XVI a publié la première encyclique sociale de son pontificat. Le texte évoque la mondialisation et ses enjeux, l'avenir de la planète et beaucoup d'autres débats contemporains. Pourquoi le plus haut dignitaire de l'Église catholique s'exprime-t-il sur ce genre de sujet ? Quel impact un tel texte peut-il avoir aujourd'hui sur la vie du monde ? Véronique Herman, formatrice permanente au Cefoc, propose une lecture critique d'une encyclique trop timide dans sa dénonciation du capitalisme contemporain et qui présente le christianisme comme investi d'une mission de vérité, en surplomb du nécessaire débat des convictions.

Introduction

Au début du mois de juillet dernier, à la veille du sommet du G8 à L'Aquila, le pape Benoit XVI a publié la première encyclique sociale de son pontificat. Cette date n'a évidemment rien d'un hasard. En pleine crise économique et financière, le texte évoque la mondialisation et ses enjeux, l'avenir de la planète et nombre d'autres débats contemporains. Mais pourquoi le plus haut dignitaire de l'Église prend-il la parole sur ce genre de sujets ? Autrement dit, à quoi « sert » une encyclique sociale ? Quel impact peut-elle avoir sur la vie du monde ?

Elle est loin l'époque où tout ce qui sortait de la bouche ou de la plume d'un Souverain Pontife était « du pain béni », parole à accueillir sans se poser de questions ! Dans une société moderne marquée par des convictions multiples, parfois contradictoires, souvent en tension, un texte de l'envergure et du statut d'une encyclique[1], diffusé dans le monde entier et édité simultanément en dix langues, ne peut manquer d'interpeller, qu'on se revendique ou non de l'Église catholique. Cependant, dès l'introduction, voire dès le titre, le pape présente le christianisme comme investi d'une mission de vérité ; il le situe donc comme extérieur, en surplomb par rapport au nécessaire débat des convictions. Une telle position est-elle recevable aujourd'hui ?

Une longue tradition d'encycliques sociales

Après *Deus Caritas Est* et *Spe Salvi*, *Caritas in Veritate* est la première encyclique sociale de Benoît XVI. Cette interruption de la suite logique des textes consacrés aux trois vertus théologales[2] indique l'importance et l'attention que le pape actuel, théologien de renom, accorde à la question sociale. Ce faisant, il s'inscrit dans une longue tradition.

C'est Léon XIII qui, en 1891, publie le premier texte du genre, l'encyclique *Rerum Novarum*. Rompant avec l'attitude de son prédécesseur, enfermé dans un refus obstiné du monde moderne, Léon XIII revendique le droit de faire entendre la voix de l'Église au sein de la société telle qu'elle est. Pourquoi le fait-il à l'époque ? C'est parce qu'il constate les effets dévastateurs sur les ouvriers du développement de la logique capitaliste. Il affirme que deux

[1] Une encyclique est une lettre papale qui exprime la position de l'Église catholique en matière de morale et de doctrine. Formellement, cette lettre circulaire est destinée aux évêques, mais aussi, dans la pratique actuelle, à l'ensemble des fidèles de l'Église catholique. Certaines encycliques, comme celle-ci, s'adressent aussi « à tous les hommes de bonne volonté ».

[2] Les trois vertus théologales sont la foi, l'espérance et la charité. La première encyclique, *Dieu est amour* (2005), aborde la charité et la deuxième, *Sauvés en espérance* (2007), traite de l'espérance chrétienne.

limites doivent être posées à la liberté du capital : le droit de l'État à légiférer dans le domaine de l'entreprise et du travail et le droit des travailleurs à s'unir pour défendre leurs intérêts.

Le texte aura un retentissement considérable. On peut même dire qu'il est à l'origine du mouvement social chrétien, la démocratie chrétienne. Les syndicats, partis démocrates et associations diverses d'inspiration chrétienne se sont toujours réclamés de cette encyclique.

Depuis lors, plusieurs papes ont écrit des textes sociaux, souvent pour commémorer les anniversaires de *Rerum Novarum*[3]. A son tour, le Concile Vatican II, dans la Constitution[4] *Gaudium et Spes*, réaffirme le droit de l'Église à intervenir dans le domaine de la vie sociale. Benoît XVI s'inscrit dans cette ligne lorsqu'il affirme que *la doctrine sociale de l'Église est née pour revendiquer ce droit de cité de la religion chrétienne* (56)[5].

Un texte à caractère théologique et christocentrique

Si la lettre encyclique s'adresse, au-delà du peuple chrétien, à tous les hommes de bonne volonté, la dissertation théologique abstraite sur la charité et la vérité placée en introduction pourrait bien en décourager l'un ou l'autre. Peu d'allusions, dans ces premières lignes, à la crise, aux préoccupations et aux réalités des hommes et des femmes d'aujourd'hui.

Le texte présente les deux mots *Amour* et *Vérité* comme un véritable résumé de l'encyclique. Reprenant une expression de saint Paul dans sa lettre aux Éphésiens (Eph4, 15) : « *proclamant la vérité dans l'amour* » (ἀληθευοντες ἐν ἀγαπη), l'auteur en inverse les termes pour affirmer que l'amour ne peut être reconnu comme expression authentique d'humanité que par son lien étroit avec la vérité. Sans vérité, l'amour est « *sentimentalisme*, *coque vide*, *proie des émotions et de l'opinion contingente* » (3). Mais qu'est-ce que la vérité ? Pour Benoît XVI, c'est la « *lumière de la raison et de la foi ».* Par conséquent*, « l'adhésion aux valeurs du christianisme est un élément non seulement utile mais indispensable pour l'édification d'une société bonne et d'un véritable développement intégral » (4).* Dans la société sécularisée, écrit encore le pape, la tendance à relativiser *le vrai* est courante et ce relativisme menace les consciences et le sens des responsabilités sociales.

Dans sa conclusion, Benoît XVI va jusqu'à écrire que « *L'humanisme qui exclut Dieu est un humanisme inhumain ».* Cette affirmation radicale et fausse ne pourra être perçue que comme méprisante par les hommes et les femmes non-croyants en Dieu qui collaborent à la construction d'un monde plus humain, ainsi que par ceux et celles qui travaillent à leurs côtés.

Une telle conception d'une éthique qui ne peut avoir d'autre fondement que la reconnaissance du Dieu des chrétiens comme source et principe constitue une rupture, on pourrait même parler d'un retour en arrière, au regard des prises de position tant du Concile Vatican II que des papes Jean XXIII et Paul VI. Ceux-ci invitaient au dialogue et à la collaboration des chrétiens avec d'autres sur base de la référence à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cette approche avait le grand avantage d'offrir une base commune de référence aux croyants comme aux non-croyants en Dieu.

Si l'approche biblico-théologique est intéressante en tant qu'apport de sens, si elle a sa cohérence interne, la Déclaration offre une expression plus universelle de l'expérience du sens et de la recherche du bien. En faisant le choix d'un discours plus christocentrique, Benoît XVI entend bien résister à ce qu'il identifie comme un des grands maux contemporains : le relativisme.

---

[3] Léon XIII, *Rerum Novarum*, 1891; Pie X, *Quadragesimo Anno*, 1931; Paul VI, *Populorum Progressio*, 1967; Jean-Paul II, *Laborem Exercens*, 1981; Jean-Paul II, *Sollicitudo Rei Socialis*, 1987; Jean-Paul II, *Centesimus Annus*, 1991.

[4] Une constitution est un texte ecclésial qui pose des fondements doctrinaux. Le Concile Vatican II a produit quatre constitutions : deux dogmatiques, *Dei Verbum* et *Lumen Gentium*, une constitution pastorale, *Gaudium et Spes* et une constitution sur la Sainte Liturgie, *Sacrosanctum Concilium*.

[5] Les chiffres entre parenthèses renvoient aux paragraphes de l'encyclique.

Des problématiques contemporaines

Placé en tête de l'encyclique, le discours abstrait et intransigeant de Benoît XVI pourrait avoir comme conséquence une non-écoute, une non-prise en considération de la suite du développement qui aborde cependant nombre de problèmes cruciaux pour les sociétés contemporaines : l'écologie et l'avenir de la planète, l'accès à l'eau, la réforme agraire, les problématiques énergétiques, les migrations... autant de thématiques autour desquelles l'apport du pape suscite la réflexion et pourrait enrichir les débats.

On pourra s'étonner, par contre, que de manière récurrente et parfois par des raccourcis surprenants, le texte évoque des questions comme celles de la procréation artificielle, l'euthanasie, l'avortement. Il se réfère même à la très controversée encyclique de Paul VI en 1968, *Humanae Vitae (15).* Si la contraception et l'avortement sont condamnés, conformément aux prises de position traditionnelles de l'Église en matière de morale, on ne trouve par contre pas dans le texte de critique explicite des licenciements boursiers.

Une critique (trop) prudente du capitalisme

Publiée à la veille du sommet du G8 à L'Aquila, retardée afin d'être adaptée aux derniers événements de la crise financière et économique mondiale, on aurait pu s'attendre à ce qu'une encyclique sociale de cette envergure propose une analyse pointue de ladite crise. Ce n'est pas le cas. La description de la crise n'est ici que le point de départ d'un reproche des excès du capitalisme (bien que le mot lui-même ne soit jamais utilisé comme tel) et seulement de ses excès. Pour Benoît XVI, le marché n'est pas par lui-même le lieu de la domination du fort sur le faible (36). L'analyse du pape ne dénonce pas l'opposition entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas, entre ceux qui ont le pouvoir et ceux qui sont opprimés. Les rapports de force ne sont donc pas inhérents aux logiques du marché. Le système capitaliste n'est pas « mauvais » en tant que tel, même si le texte évoque les nécessaires réformes à y apporter dans un contexte mondialisé.

L'instrument économique n'est donc pas à mettre en cause mais bien plutôt « *la raison obscurcie de l'homme » (36).* L'homme a « *abusé de l'instrument économique, y compris de façon destructrice » (34).* Pourtant, « *lorsqu'il est fondé sur une confiance réciproque, le marché est l'institution économique qui permet aux personnes de se rencontrer, en tant qu'agents économiques »* (35).

Par rapport à d'autres textes marquants et plus engagés de l'histoire de la doctrine sociale de l'Église, celui de Benoit XVI ne prend pas clairement le parti des pauvres mais décrit plutôt un monde où tous, riches et pauvres, sont enfermés dans une logique de péché.

En guise de conclusion

L'Église, à travers son enseignement social, n'a jamais eu pour ambition d'apporter des solutions techniques précises aux défis posés par les exigences de la justice. Elle énonce pourtant, à maintes occasions, une dénonciation forte des situations inhumaines, elle appelle au changement, elle affirme des principes fondamentaux à partir desquels penser le changement. Peu de textes d'autorité aujourd'hui présentent une vision aussi globale à partir de la personne humaine.

Cependant, ce texte de Benoit XVI propose davantage une analyse centrée sur une vision théologique des logiques du mal et du péché qu'une véritable dénonciation des situations d'injustice et des mécanismes d'oppression contemporains. Beaucoup pourront se retrouver et s'accommoder de ce discours prudent. En cette période où des choix décisifs doivent être posés pour l'avenir de l'économie mondiale, on aurait pu espérer une prise de parole pontificale moins conciliante et moins nuancée.

Si le texte invite résolument à la collaboration fraternelle des croyants avec les non-croyants au service de la justice, il présente tout aussi résolument le christianisme et son message comme seuls fondements possibles et véritables de l'agir commun. Mais qui, dans nos sociétés

modernes et pluralistes, est encore prêt à recevoir une parole péremptoire et s'imposant comme représentative d'une vérité unique, qui ne serait pas à construire dans le dialogue? Ce qui pourrait être une source importante de réflexion et d'inspiration éthique gagnerait à se présenter comme un élément dans le débat pluriel et comme susceptible d'une lecture critique.

Véronique Herman,

formatrice permanente au Cefoc

Pour aller plus loin

Texte original de l'encyclique disponible sur

www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/encyclicals/documents/hf_ben-xvi_enc_20090629_caritas-in-veritate_fr.html

BENOIT XVI, Lettre encyclique *Caritas in Veritate,* (29 juin 2009), publiée avec guide de lecture et histoire de la doctrine sociale de l'Église, Namur, Éditions Fidélité, 2009.

Ignace BERTEN, Arthur BUEKENS et Luis MARTINEZ, *Enterrée, la doctrine sociale? Actes de la session pour membres des équipes d'aumônerie près des mouvements*, Coll. Sens et Foi n.7, Bruxelles, Lumen Vitae, 2009.

FAUX, Jean-Marie, *Du bon usage d'une encyclique*, Bruxelles, Centre Avec, 2009.

Pour réfléchir et travailler ce texte en groupe

1. *Regard sur l'expérience personnelle et en groupe*
   - a *Citez et décrivez une situation vécue où vous avez été amené à collaborer concrètement avec d'autres, croyants en Dieu et/ou non-croyants en Dieu, dans une perspective de plus de justice et de solidarité.*
   - b *Comment réagissez-vous à des expressions telles que :* « Sans Dieu, l'homme ne sait où aller et ne parvient même pas à comprendre qui il est » *ou* « l'humanisme qui exclut Dieu est un humanisme inhumain » *?*
2. *Lecture du texte*
3. *Réactions :*
   - a *Qu'est-ce qui vous frappe dans ce texte ?*
   - b *Dans une société occidentale marquée par la sécularisation et le pluralisme, quelle place pourrait avoir une prise de parole du type d'une encyclique ? A quelles conditions ?*
   - c *Qu'est-ce que vous trouvez important de retenir pour votre recherche et vos engagements ?*